

Compte rendu du groupe de travail 23 octobre 2012

Formation Continue

En préambule, nous avons rencontré le nouveau Directeur d'Académie, Monsieur Serge Clément qui a souhaité mettre en avant l'importance du dialogue social et de l'instauration d'un climat de confiance. Il souhaite aller à la rencontre des collègues par des visites d'école afin d'avoir une meilleure connaissance de la physionomie de notre département à la fois urbain et rural.

1- Stage « territoriaux »

Cette dénomination désigne tous les stages courts, à inscription par liste sur proposition de l'IEN : ECLAIR, RRS, Equipes d'écoles, liaison école-collège, écoles d'une même circonscription

Ces stages concerneraient 352 collègues du département.

3 types de stages sont proposés :

- stages de 2 jours avec remplacement par un titulaire mobile + sessions sur les 18h d'animations pédagogiques
- stages de 4 jours avec remplacement par un professeur des écoles stagiaires (dans le cadre de leur stage « autre cycle ») + sessions sur les 18h d'animations pédagogiques
- stages filés (2j +2j + 4j) avec un remplacement par des étudiants en MASTER admissibles au concours.

Le SNUipp a insisté pour que les collègues travaillant à temps partiel puissent participer à ces stages s'ils le souhaitent en ayant été informés dès l'inscription au stage de la faible rémunération des journées travaillées en plus.

Des règles ont été arrêtées pour la participation des personnels à temps partiel :

Le nombre de collègues remplacés sera égal au nombre de classes de l'école (= 1 seul collègue par classe, avec priorité à celui qui a la plus grosse quotité).

Un collègue à temps partiel participant à un stage s'engage à y participer à plein temps. Une rémunération complémentaire lui sera versé.

Le DA adjoint s'engage à ce qu'une note soit rédigée dans ce sens.

Les stagiaires à temps partiel inscriront leur quotité de service ainsi que les jours travaillés sur la feuille d'émargement du stage.

La liste des stagiaires sera arrêtée par les IEN.

Le SNUipp interroge le DA adjoint sur le fait que certaines circonscriptions aient plus de stages que d'autres. L'explication vient du fait que certains stages ont été annulés l'année dernière faute de remplaçants suffisants donc les stages de ces circonscriptions étaient prioritaires pour cette année.

LA LISTE DES STAGES

Stage ECLAIR St Etienne nord (Molina, St Saëns, Paganini, Gounod, Vivaldi) : 13 au 17 mai

Stage ECLAIR St Etienne ouest la Ricamarie (Ecoles centre, Pagnol, Montrambert) : 27 au 31 mai

Stage ECLAIR St Chamond (Cézanne, Villon, Prévert, Massenet, -Pasteur) : 21 et 22 mars

Stage ECLAIR St Etienne ouest (Ecoles centre, Pagnol, Montrambert) : 17-18 décembre + 7-8 janvier + 4 jours ultérieurement)

Stage liaison écoles-collège de Charlieu : 25 et 26 octobre

Stage liaison écoles-collège de Bourg Argental : 17 et 18 janvier

Stage liaison écoles-collège de la côte roannaise Renaison : 7 et 8 janvier

Stage liaison écoles-collège de Montbrison (Mario Meunier) : 10 et 11 janvier

Stage liaison écoles-collège Gambetta (St Etienne) : 15 et 16 novembre

Stage liaison écoles-collège Jules Vallès (St Etienne) : 24 et 25 juin

Stage liaison écoles-collège Louis Grüner (Roche la Molière) : 10 au 14 juin

Stage accompagnement d'équipes d'écoles Boën Jules Ferry mat + Place Rolle élé: 3 au 7 juin

Stage accompagnement d'équipe d'école St Léger sur Roanne: 20 et 21 juin

Stage accompagnement d'équipes d'écoles évaluées en RRS Cycle 2 maternelle et élémentaire Jean Jaurès le Chambon feugerolles : 14 et 15 mars

Stage accompagnement d'équipes d'écoles maternelle et élémentaire de Régnay : 11 et 12 mars

Stage accompagnement d'équipe d'école de St Just la Pendue: 18 et 19 mars

Stage accompagnement d'équipes d'écoles (René Peillon, Dorlay, La Grand-Croix) : 10 et 11 décembre

Stage accompagnement maternelle St Marcellin : 27 au 31 mai

Stage accompagnement d'équipe d'école élé. Thibaud-Marandé St Just St Rambert: 13 et 14 décembre

Stage accompagnement d'équipe d'école primaire Cuzieu : 14 et 15 janvier

Stage accompagnement d'équipes d'écoles (mat. Wilson, élé Jean Rostand à Roanne) : 27 et 28 juin

Stage accompagnement d'équipe d'école primaire du Mayollet : 3 et 4 décembre

Stage accompagnement d'équipe d'école maternelle de Champagne : 7 et 8 janvier

Stage accompagnement d'équipe d'école Janon : 17 et 18 janvier

Stage accompagnement d'équipes d'écoles Descours et Soleysel : 18 et 19 octobre

Stage accompagnement d'équipe d'école Montat élémentaire : 16 et 17 juin

Stage accompagnement d'équipe d'école primaire Jules Verne-Bonson : 17-18 décembre + 7-8 janvier + 4 jours ultérieurement

Stage « gestes professionnels et dispositifs au CP » Circonscription de Firminy : 17-18 décembre + 7-8 janvier + 4 jours ultérieurement

Stage « production d'écrit au cycle 3 » Ecoles Marengo, Jules ferry, Larochette, Villemontais, St Jean-St Maurice : 17-18 décembre + 7-8janvier + 4 jours ultérieurement

Stage « Culture commune/langage et production d'écrits » Ecole primaire Jules Verne-Bonson : 17-18 décembre + 7-8janvier + 4 jours ultérieurement

2- Stages à candidature individuelle

Seulement 7 stages proposés cette année. Le SNUipp déplore le peu de temps de formation offert aux collègues. Les candidats sont classés en fonction de leur barème prenant en compte l'AGS à laquelle est déduite le nombre de jours de stage déjà effectué au cours de la carrière.

Le SNUipp a interrogé le DA adjoint sur le nombre élevé de personnes placées sur liste complémentaire. Il répond que face à l'augmentation prévue par le ministre du nombre de places au concours, il y aura sûrement plus d'étudiants en MASTER admissibles donc plus de possibilités de remplacement. Les personnes sur liste complémentaire seront informées au plus tard 15 jours à l'avance s'ils sont finalement retenus. Si le nombre de stagiaires est plus élevé, les stages seront peut être dédoublés.

Un étudiant en MASTER ne pouvant pas être sur plusieurs classes ou occupé un poste de remplaçant, les TR et les postes fractionnés seront remplacés par un titulaire mobile. Si aucun TR n'est disponible, le collègue ne pourra pas participer au stage et laissera sa place à une personne sur liste complémentaire.

Si un collègue est déchargé (direction d'école, temps partiel...), il sera remplacé à temps plein durant le stage et le collègue effectuant sa décharge sera en surnombre dans l'école pendant la durée du stage.

Les collègues travaillant à temps partiel s'engage à participer à temps, plein aux stage auxquels ils se sont inscrits. Ils seront rémunérés pour les jours travaillés en plus de leur temps habituel. Le SNUipp est intervenu pour dénoncer l'insuffisance de cette rémunération qui est calculée de manière à minorer le montant,

Stage « Apprentissage fondamentaux au Cycle 3 » - Loire Sud : 25 candidats retenus + 10 sur liste complémentaire – remplacement étudiants en MASTER admissibles au concours

Stage « Enseignement des LVE et TICE » : 15 candidats retenus + 1 sur liste complémentaire – Remplacement par un titulaire mobile.

Stage « Enseigner les sciences au cycle 2 » : 21 candidats retenus + 6 sur liste complémentaire - remplacement étudiants en MASTER admissibles au concours

Stage « Culture humaniste : des savoirs pour enseigner » : 25 candidats retenus + 10 sur liste complémentaire - remplacement étudiants en MASTER admissibles au concours

Stage « enseigner et évaluer à l'école maternelle » : 25 candidats retenus + 7 sur liste complémentaire- remplacement étudiants en MASTER admissibles au concours

Stage « devenir élève à l'école maternelle » : 15 candidats retenus + 10 sur liste complémentaire - Remplacement par un titulaire mobile.

Stage « Scolariser un élève autiste » : inscription par liste. Les collègues scolarisant un élève autiste peuvent contacter leur IEN pour manifester leur souhait de participer à ce stage. Remplacement par

un titulaire mobile. Liste validée par l'ASH.

3- Ateliers de pratiques :

Le SNUipp déplore la multiplication des ateliers de pratique hors temps de travail alors que certains d'entre eux pourraient très bien entrer dans le cadre de la formation continue. De plus, nous dénonçons le fait que 3h d'atelier de pratique ne compte que pour 1h d'animation pédagogique (dans la limite de 4h). 1h travaillée est 1h travaillée !

11 ateliers de pratique ont été supprimés faute de participants (moins de 6 inscrits) :

Droit de l'enfant et cinéma

Sensibilisation à l'urbanisme – Montbrison

Atelier TICE : image et son, Pratiques sportives innovantes

Les sciences à l'école

Lecture à haute voix

Arts visuels design-Biennale

Devenir élève à l'école maternelle

Utiliser un réseau SCRIBE

Atelier Ski de fond (Roanne)

Scénario pédagogique avec TBI, VNI, classe mobile

Le SNUipp souligne le fait que des ateliers comme « devenir à l'école maternelle » soit annulé faute de participants alors que le stage du même intitulé à laisser 20 candidats non retenus...Cela montre bien que les collègues souhaitent se former, mais sur leur temps de travail.

Le SNUipp écrit à tous les collègues retenus pour un stage de formation à candidature individuelle.

Les élus du SNUipp/FSU 42